# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, B. DUVERGER, S. MARRY — Editeurs-Propriétaires.


Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN 22 SEPTEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

## Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 20 cents pour les six numéros. On paye aux porteurs.

### Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif, à dix heures et demie, rue de Chartres, [illegible].

Par E. B. De St-Romes,—à la Rotonde St-Louis.—Un nègre cordonnier.

Par W. E. Murphy, au magasin de MM. Boyler & Work, 50 rue Gravier,—Rubans.

Par Vincent & Co, 25 rue de la Douane,—Marchandises sèches.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée,—Marchandises sèches.

Par [illegible],—Vêtements d'hiver, marchandises sèches &c.

Par Samuel Tuggle, à 10 heures, rue Bienville,—Fromage de Gruyère, vin rouge en caisses, vermouth, eau-de-vie, whisky, [illegible].

Par S. Hamilton, Comédie, [illegible].

## Les désastres sur le Golfe.

Quand les journaux ont signalé les désastres causés par la dernière tempête sur les bords du golfe, la destruction de villages presqu'entiers et la situation désespérée dans laquelle se trouvaient des centaines de familles de nos concitoyens, il y avait lieu d'espérer que ces nouvelles ne produiraient pas seulement une stérile sympathie et que des mesures promptes et des secours efficaces [illegible] aux malheureux, qui pouvaient se trouver sur la plage sans abri, sans vêtements et sans vivres.

Dans tous les villages du littoral du golfe, la Passe Christian, Ocean Springs, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula, la foule des habitants attendait à l'heure du départ la venue d'un steamer libérateur. Nous regrettons de le dire, rien n'a été fait pour venir au secours de nos compatriotes dans la détresse. Les autorités de la Nouvelle-Orléans ne s'en sont pas plus occupées que s'il s'agissait des maronites de Syrie. Dans la population il y a eu une émotion profonde, mais personne n'a pris sur soi l'initiative du mouvement. Le public est facile à emploquer.

Les villages de la côte sont desservis par une ligne de steamers, qui font un service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et touchent chaque jour à tous les lieux [illegible]. Or il était tout simple que dans des circonstances exceptionnelles où l'on se trouvait, la Compagnie expédiât un steamer en dehors du service ordinaire pour recueillir les infortunés qui désiraient revenir en ville. L'intérêt bien entendu de la Compagnie aussi bien que l'humanité lui en faisait un devoir. Or qu'en a-t-elle fait?

La Compagnie a supprimé par des raisons que nous ignorons le départ de lundi, alors que d'après son tableau un steamer doit desservir les villages de la côte tous les lundis. Le mardi elle a expédié l'Alabama pour Mobile, avec ordre de débarquer les passagers pour les divers points de la côte, mais non d'embarquer ceux qui désiraient revenir à la Nouvelle-Orléans.

On conçoit l'exaspération qu'a dû exciter les personnes qui attendaient, [illegible] la venue du premier bateau à vapeur quand elles ont appris que le steamer ne consentait à les embarquer que pour Mobile moyennant le paiement préalable de neuf piastres pour prix de leur passage. Il est résulté des scènes regrettables, qui ont été suivies d'une détermination plus regrettable encore prise par la Compagnie.

A Biloxi, l'Alabama envoya à terre deux canots pour y déposer les malles et vingt ou trente passagers. Pendant ce temps plusieurs barques chargées de monde abordèrent le steamer, et les voyageurs apprenant que le bateau au lieu de retourner à la Nouvelle-Orléans allait à Mobile et qu'on ne prendrait à bord que ceux qui paieraient leur passage retournèrent au rivage, et la foule informée de l'état des choses s'empara des canots de l'Alabama, et refusa de les rendre à moins que le capitaine ne vînt s'expliquer. Après des pourparlers inutiles, l'Alabama se décida à partir sans ses canots et huit des hommes de l'équipage qui avaient été retenus à terre.

Ce n'est que jeudi soir que le Créole, en revenant de Mobile, a ramené environ 200 passagers d'Ocean Springs et des autres villes du littoral, à l'exception de Biloxi, où il n'a pas touché, et que la compagnie a résolu de ne plus desservir. Le goëlette Major Ramsay avait pris, mercredi matin, une trentaine de résidents de Biloxi, avec lesquels elle est arrivée en ville jeudi. Les autres ont été obligés de se rendre à six milles de là, à Ocean Springs, pour s'y embarquer à bord des steamers.

Ainsi, depuis samedi jusqu'à mercredi, des centaines de familles de nos concitoyens ont dû souffrir, à quelques heures de distance de la Nouvelle-Orléans, toutes les privations résultant du manque d'abri suffisant, de vêtements et de vivres, et rien n'a été fait pour venir à leur secours. La compagnie des steamers, qui tire son profit de toute cette population, au lieu d'envoyer le lundi un de ses bateaux et d'en faire un spécial, [illegible] par la Créole, à son retour de Mobile. Nous n'avons aucun blâme à exprimer contre les officiers de l'Alabama, qui n'ont fait qu'exécuter leurs ordres; mais il n'y aura qu'une voix dans la communauté pour flétrir la conduite de la compagnie. Dans les circonstances critiques où se trouvaient les villages de la côte, elle devait se mettre, coûte que coûte, faire son service ordinaire.

Maintenant nous apprenons que le nombre des victimes de cet ouragan est beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait pensé. Plus de vingt goëlettes ont été perdues, beaucoup de pêcheurs ont péri dans la tourmente, et bien des familles se trouvent dans le dénuement le plus absolu. Nous faisons un appel en leur faveur à la charité de nos concitoyens, avec la conviction que la réponse ne se fera pas attendre.

Propagande pour Douglas et Johnson.—Le Courrier, dans sa partie anglaise, publie une série d'extraits de discours des honorables Pierre Soulé, Miles Taylor, Isaac Morse, de la Louisiane; A. H. Stephens, de la Géorgie; Henry S. Foote, du Tennessee; et Hiram Warner, de la Géorgie. Ces extraits prouvent jusqu'à la dernière évidence que ces honorables ont toujours défendu énergiquement les droits du Sud, et que nul ne peut les soupçonner de vouloir faire l'abandon de ces droits.

Conclusion: Le candidature de M. S. A. Douglas n'offrant donc aucun danger pour le Sud, plusieurs des honorables cités [illegible] l'élection à la présidence de M. Douglas.

Le Courrier, dans sa partie française, publie une série d'extraits pour prouver que M. Douglas [illegible]. Ce ne sont que témoignages émanant d'hommes de ce parti; et le Courrier oublie que le témoignage des noirs n'est pas valable en justice. Et de devait croire M. Covode sur parole, où en serait ce pauvre M. Buchanan? Tous ces bavardages ne prouvent qu'une chose, c'est que les républicains-noirs ont fait un éloquent Douglas toutes les cajoleries imaginables, et qu'elles ont été repoussées avec indignation. M. Douglas a pu dire qu'il renverserait la trinité Slidell, Bright et Fitch, qui a si longtemps tenu la dictature à Washington, et qui a conduit l'administration dans un abîme d'où elle ne peut se relever; il a pu dire que le prochain président serait de l'Illinois, mais quant au reste du langage que lui prêtent, dans leur rage, ses ennemis acharnés, les républicains, c'est trop absurde pour mériter même une dénégation.

Nouvelles politiques.—M. M. Breckinridge refuse de répondre aux questions qu'on lui pose, beaucoup de ses partisans répondent pour lui et déclarent ouvertement qu'ils sont en faveur de la désunion dans le cas de l'élection de Lincoln. Dans la Caroline du Nord, on cite l'honorable T. L. Clingman, M. Bedman, un des électeurs du ticket scissionnaire, et plusieurs journaux de ce parti. Le plupart des orateurs qui parlent pour Breckinridge, en Virginie, prennent la même position; nous citerons entre autres le lieutenant gouverneur Montague, l'ex-avocat-général Tucker, l'honorable Will. Y. Brinton, et James Lyons, électeur. Chacun, [illegible], à un meeting tenu à Cabell le 19 courant, le sénateur Brown, le gouverneur Pettus et l'honorable D. C. Glenn ont fait un appel direct à la désunion.

—La situation Douglas continue sa tournée triomphale, et l'enthousiasme des populations semble s'accroître sous ses pas. De Clifton Springs, il s'est rendu à Syracuse où il a parlé, le 17 septembre, devant 30,000 personnes. Le[illegible] de Rochester, où il a parlé une heure et demie devant 25,000 personnes.

—Le Courrier de Syracuse, État de New-York, qui a arboré les noms de Breckinridge et Lane, soutient comme candidat au poste de gouverneur Morgan, le candidat républicain-noir. Touchante alliance! Les [illegible] pour les amis de Lincoln.

—Le Whitehall Sentinel, journal du même État, a substitué aux noms de Breckinridge et Lane ceux de Lincoln et Hamlin en tête de ses colonnes. Les extrêmes se touchent.

—On a fondé dans le New-Jersey un ticket électoral uniforme composé d'électeurs des différents partis, et qui sont pour instructions de voter de façon à battre les républicains.

Valse del Bell Everett.—M. A. Elie vient de publier une jolie valse composée pour la Louisiana Courrier, et dédiée aux [illegible] Knights. On peut se la procurer à son magasin, rue Royale No 66.

## Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

### Arrivée du lord Renfrew à Détroit.

Détroit (Michigan), 20 septembre.—Le baron Renfrew (prince de Galles) et sa suite sont arrivés aujourd'hui dans cette ville.

Ils ont été reçus par les autorités, les compagnies de milice et de pompiers. Les rues étaient encombrées par la foule.

### Nouvelles diverses.

Washington, 20 septembre.—Les recettes du trésor, pendant la semaine passée, ont été de $1,171,000.

Fort Smith (Arkansas), 20 septembre.—Six cents hommes de troupes et 75 wagons, sous le commandement du capitaine Sturgis, sont arrivés ici.

Le City Hotel et l'Hôtel Garrison ont été détruits par le feu. On attribue cet incendie à la malveillance. La perte est évaluée à $250,000.

### L'Europe à Boston.

Boston, 21 septembre.—L'Europe est arrivé à onze ce matin; ses lettres pour cette ville ont été distribuées et celles du sud expédiées par le courrier de cette après-midi.

### Steamers pour l'Europe.

New-York, 21 sept.—Le steamship Illinois pour Southampton et le Havre, et le City of Washington pour Queenstown et Liverpool, qui doivent partir demain pour les ports ci-dessus mentionnés emportent un total de $500,000 en espèces.

### Billets de Banque contrefaits.

New-York, 21 septembre.—Des billets contrefaits de trois piastres de la banque "Exchange" de notre ville ont été mis en circulation.

### Marchés commerciaux.

New-York, 21 septembre.—Le marché au coton était actif à la clôture avec des ventes de 3,000 à 3,500 balles. Il s'est vendu 200 barils de whisky à 22 c. le gallon. Le marché a fermé lentement; les ventes sont de 35,000 boisseaux dans les prix de 65 1/2 à 69. La [illegible] était calme mais ferme avec des ventes de 450 barils de 19 20 à 19 37 1/2. Le graisse était animée; les ventes sont de 300 barils de 13 1/4 à 13 1/2.

Le café était ferme, 400 sacs se sont vendus à 13 3/4 à la livre. Les ventes de tabac du Kentucky se sont élevées à 130 boucauts de 6 1/2 à 8 1/4 à la livre. La mélasse Barbadoes est cotée 29 3/4 c le gallon. Il y a eu 160 barils de la Nouvelle-Orléans, vendus de 40 à 43 c le gallon.

Le sucre était stationnaire. Ventes, 6 à 6 1/2 pour le sucre raffiné commun; 6 1/8 à 7 c pour le sucre de Cuba; 7 3/8 à 8 pour celui de Porto-Rico, et 6 1/4 c pour celui de la Havane.

Cincinnati, 21 septembre.—La farine a été active aujourd'hui; il s'est vendu 3000 barils à $4 60. 1100 gallons de whiskey ont obtenu 18 3/4 cts par gallon. Le porc de l'Ouest se vend à $18 75. Les ventes de sucre comprennent 426 boucauts de 8 3/4 à 9 1/2 c la livre. Le café est coté de 15 à 15 1/2 c la livre; il s'en est vendu 145 sacs à ces prix. On a vendu 100 barils de mélasse de 42 à 43 c le gallon. L'avoine se vend à 34 cts le boisseau. Le marché était animé à la clôture, au prix de 50 cts le boisseau.

Rivières.—Louisville, 21 septembre.—L'Ohio continue à baisser avec à peine 4 pieds d'eau dans le canal.

### Bateaux.

Vicksburg, 21 septembre.—L'Uncle Sam a passé à 9 heures et l'Ingomar à 10 heures hier matin; l'Emma à midi, le D. A. January à une heure et le City et Memphis à 5 h. du soir hier.

Meeting démocrate.—Les clubs du parti démocrate en faveur de Douglas et Johnson doivent se réunir ce soir et former une procession pour se rendre au meeting qui aura lieu à la place Clay, quatrième district.

Pennsylvanie.—Le second mardi d'octobre, il doit y avoir une élection dans l'État de la Pennsylvanie, pour le gouverneur et plusieurs membres du Congrès et de la législature. On considère cette élection comme d'une importance extrême, attendu qu'elle doit faire connaître les forces des partis et permettre de calculer les chances des divers candidats à la présidence. Le principal intérêt se concentre sur l'élection du gouverneur. Les candidats sont Curtin, républicain-noir, et Foster, démocrate.

La position précise de Foster n'est pas bien connue, quoiqu'on suppose qu'il est en faveur de Douglas. Dans le discours qu'il vient de prononcer au meeting de Philadelphie, il a défendu en termes modérés la doctrine de la souveraineté populaire et a parlé en faveur de l'Union. On croit néanmoins que les deux branches de la démocratie soutiendront la candidature de M. Foster. Le résultat dépendra donc en grande partie de la décision que prendront les partisans de Bell et Everett, qui forment un parti important dans l'État. Le président du comité d'État du parti unioniste, M. Henry M. Fuller, vient de convoquer une convention pour le 27, dans le but de compléter le ticket électoral et de choisir des candidats aux fonctions d'État. Le résultat des élections dépendra donc de la décision que prendra la convention. Si elle décide de soutenir Foster, il sera certainement élu gouverneur. Mais s'il y a nomination d'un troisième candidat, le résultat sera alors douteux entre Curtin et Foster. On croit cependant que la convention unioniste ne désignera pas de candidat spécial au poste pour les fonctions de gouverneur.

Les amusements.—La saison des amusements parait vouloir devancer, cette année, celle des affaires. On annonce le prochain retour parmi nous de la troupe des ménestrels Campbell & Rumsey et Newcomb, avec "des figures noircies à neuf, des langues rajeunies, pour débiter une foule de saillies nouvelles."

Paroisse de Plaquemines, le 19 sept. 1860.

Ravagée il n'y a guère un mois par un épouvantable ouragan, notre campagne vient d'être encore atteinte par un autre ouragan, moins fort, le moins aussi désastreux que celle du 11 août dernier. Ceux-ci la tourmente n'a cessé [illegible] sur les terrains marécageux et bas des Forts Jackson et St-Philippe, et causé la submersion de tout ce qui y était. Le village de la Pointe à la Hache, [illegible] ses maisons et toutes les baraques de ses habitants [illegible] les [illegible] de ce petit village, à l'exception d'une seule maison, furent emportées par les vagues, et quatre ou cinq des habitants furent noyés dans les vagues. Sur le fleuve, un nommé Claude Guy, natif de Savoie, sa femme, ainsi que le fils et sa fille, jeune fille de [illegible] ans, ont été [illegible] dans le courant, la violence du vent les [illegible] par les vagues [illegible]. Leurs corps ont été retrouvés [illegible] dans le cimetière au Barra. Un campement de pêcheurs, au nombre de [illegible], a été détruit [illegible] pêcheurs [illegible] dans les eaux. L'on estime à cinquante les personnes qui ont perdu la vie dans cette tempête, et à environ trente dans l'ouragan du mois dernier.

Depuis vendredi à minuit jusqu'à samedi à 11 heures du matin, un vent à décorner les bœufs, accompagné d'une pluie torrentielle, se fit sentir sur toute la côte depuis le Détour des Anglais jusqu'aux bouches du fleuve. Les champs de cannes furent joliment abîmés dans la partie supérieure de la paroisse, et les eaux du golfe se gonflèrent à la Pointe-à-la-Hache, à la Grande Prairie et à la Quarantaine, localités situées sur la rive orientale du Mississipi, mais peu assez pour causer des dégâts.

Malgré le [illegible] passé, les Breckinridgistes font de grands préparatifs pour le barbecue en Bayou, [illegible]. Un bateau à vapeur, assure-t-on, descendra dimanche prochain pour ramener sur la côte tous les patriotes qui désireront assister au meeting. Il faut avouer que nos adversaires savent faire les choses en grand. Mais que font les Bellistes et les Douglasistes? Ne se sont-ils pas encore décidés à disputer le vote de cette paroisse aux amis de Breck et Lane? Cette chose vaut bien la peine d'y penser. Il n'est pas encore trop tard pour agir.

Nous apprenons que l'entrée du grand Manilton dans votre ville a été un petit triomphe.—Bientôt l'on verra par douzaines les officiers de la douane, et de la poste, parcourir nos campagnes pour y rallumer le zèle des fidèles de l'administration. Il ne suffit pas de faire des processions à la Nouvelle-Orléans pour assurer l'élection de novembre. Ce sont les campagnes qu'il faut enlever aux Breckinridgistes, si vous voulez emporter l'État pour Bell et Everett.

Depuis dimanche dernier, nous jouissons ici de l'été de la St-Martin. Nos planteurs travaillent à force à sauver leur maïs, à faire le foin, et à préparer la terre pour planter le maïs prochain.

VERITAS.

La situation à Venise.—Une correspondance de Venise du 29 août donne le tableau suivant de la situation de cette ville:

Venise, dont la population, d'après le dernier recensement, avait 128,000 habitants, n'en compte pas aujourd'hui 80,000. Rien que les établissements, hôtels et cafés, sont déserts.—Les théâtres, au nombre de sept, sont fermés, à l'exception de la petite salle Malibran, où la direction est obligée de réunir, dans la même soirée, la comédie vénitienne, l'opéra et le ballet. Malgré la variété et l'attrait de ce programme, l'administration ne demande pas les représentations du jour, pour éviter les frais d'éclairage, les recettes ne suffiraient pas pour payer les artistes.

Les succès extraordinaires de Garibaldi en Sicile ont fait naître une confiance [illegible] l'opposition à l'administration autrichienne a été plus [illegible] et plus violente. L'argent abonde dans les caisses des comités secrets.—Les nombreux volontaires qui s'enrôlent pour la Sicile surmontent avec une facilité merveilleuse tous les obstacles pour franchir la frontière. Sur les vingt-cinq mille volontaires qui ont accouru pour suivre la fortune de Garibaldi, on compte 4000 plus de quatre mille six cents Vénitiens, et ce nombre augmente chaque jour.

La semaine dernière on a affiché sur la tête de S. M. l'empereur François II. Aux cérémonies religieuses comme aux réceptions officielles, partout on a remarqué l'absence des Vénitiens.

L'arsenal, qui contenait autrefois un si grand nombre d'ouvriers, ce qui répandait l'aisance et le bien-être dans les classes populaires, est aujourd'hui complètement abandonné. On ne voit pas un seul vaisseau en réparation ou en construction; les magasins d'approvisionnement, si riches naguère en matériel, sont vides, tout a été transporté à Pola, près de Trieste.

A Padoue et à Vicence, on a augmenté considérablement les garnisons. Tous les forts qui entourent le littoral du lac de Garde ont reçu [illegible] approvisionnements. [illegible] Venise sans portes, dans [illegible]. [illegible].

L'exil du prince d'Aquila, oncle du roi de Naples, a produit ici une très grande [illegible].

## CHRONIQUE LOCALE.

TERRIBLE INCENDIE,—AFFREUX DESASTRES,—MORTS ET BLESSES ENSEVELIS SOUS LES DECOMBRES.

Hier soir, à 7 heures et demie, le feu s'est déclaré dans les magasins de [illegible] Nos 101 et 103, rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod, appartenant à MM. Kane Adams & Co. [illegible].

La maison No 101 avait 4 étages et celle d'à côté formait l'angle de la rue Lafayette, 5 étages; elle était occupée par MM. Evans & Co, [illegible] et marchands de fruits.

[illegible]

Une quantité de personnes donnaient la main pour sauver les marchandises de MM. Evans & Co et comme le feu s'était propagé [illegible].

[illegible]

A une heure avancée de la nuit, on était parvenu à retirer des décombres les personnes suivantes, [illegible].

Alfred Ogden, [illegible] de la Compagnie d'Échelles No 4, mort.

F. G. Bartlett, Échelle No 2, mort.

Alfred Bergerson, âgé de 19 ans, volontaire des Échelles, No 4, mort.

Un homme inconnu, [illegible] du poste du Premier District, [illegible].

Edward Hove, commis de MM. Vigné & Co, [illegible].

[illegible]

John Kennedy, [illegible].

M. Wingate, des Échelles No 4, blessé.

Archibald Boyle, brûlé [illegible].

McManus, [illegible], blessé.

Wm Fitzgerald, marchand de journaux, légèrement blessé.

Osborn, capitaine de la Compagnie No 2, dangereusement blessé.

Wm Clark, étudiant en médecine, dangereusement blessé, [illegible].

Il n'y a eu que deux personnes qui n'ont pu sauver du désastre; [illegible] M. Bellman, de la Compagnie No 22 [illegible].

[illegible]

Les personnes qui nous avons dit se [illegible]: M. Alex. Strawbridge, du Commercial Alley; Hernandez, [illegible] de la rue St-Charles; Wm Clayton, [illegible].

[illegible]

Les pertes matérielles s'élèvent à près de $120,000.—MM. Hart & Co, qui avaient des marchandises dans le magasin No 101, perdent $30,000.

Les assurances portent à peu près sur [illegible].

[illegible]

Les amusements.—[illegible]

Mass meeting Douglas et Johnson.—Les clubs Douglas et Johnson du Quatrième District ont un mass meeting ce soir, sur la Place Clay, où les autres clubs [illegible].

Le club du neuvième ward se réunit, à sept heures, à l'encoignure Levée et Clouet.

Le club du huitième ward—à sept heures, à l'Hôtel des États-Unis, rue des Champs-Élysées.

Le club du septième ward, No 1—à sept heures et demie, à l'Étoile Polaire, encoignure Annette et Kerlerec.

Le club du sixième ward—à six heures et demie, au café Abadie, rue Vieille-Levée, entre St-Philippe et Ursulines.

Le club Milwaukie, cinquième ward—à sept heures, à l'encoignure Claiborne et Promenade Carondelet.

Vol dans la rue de la Douane.—MM. Hoffman & Mertz s'étaient aperçus, à différentes reprises, que des colis de marchandises avaient disparu de leur magasin de la rue de la Douane, entre Chartres et Levée. Un commis [illegible].

Jeudi soir, M. Quin, watchman de nuit de la rue du Canal, arrêta sur la place [illegible].

Cour de Recorder Blache.—Mary Thomas est accusée de n'avoir pas voulu [illegible].

L'esclave Alexandre [illegible] l'officier Joseph Prins [illegible].

Les femmes de la rue Gallatin.—[illegible]

Incendie.—Hier, à [illegible].

On nous adresse de Tunis, dit la Constitutionnel, quelques renseignements sur l'effet produit dans cette ville par la nouvelle des massacres de Syrie, et la noble conduite du bey Sadok.

Aussitôt qu'il fut informé de ce qui s'était passé, notre consul général, M. Léon Roches, s'empressa d'en donner communication au bey, en engageant le gouvernement à prendre des mesures pour éviter que le contre-coup de ces événements ne fût senti dans la population musulmane de Tunis.

Le bey exprima à notre consul toute l'horreur que lui inspiraient les atrocités commises en Syrie, et déclara que de pareils actes n'auraient certainement pas lieu à Tunis. "Si jamais la fanatisme pouvait se réveiller ici, ajouta-t-il, ce ne serait qu'à la condition de faire de moi sa première victime." En effet les chrétiens n'ont pas cessé de jouir à Tunis de la plus parfaite sécurité.

—Les journaux indiens nous apprennent l'arrestation du khan Bahadour-Khan. Il a été pendu le 26 mars dernier, à Bareilly, sur le lieu même où il avait levé le drapeau de l'insurrection contre la domination anglaise.

"Bahadour-Khan a montré beaucoup de fermeté et de courage dans ce moment suprême. "Fut dans mon devoir, a-t-il dit en mourant."

—Nous extrayons, dit le Moniteur, d'une lettre adressée du Caire, le 13 août, par M. [illegible].

Auguste Mariette, notre savant égyptologue, à M. Ernest Desjardins, les lignes suivantes, qui nous paraissent dignes du plus grand intérêt:

"Je vous écris à la hâte. Les fouilles de Memphis nous ont fait trouver l'atelier d'un fondeur en métaux. Déjà nous avons découvert les outils de cet artisan, une quarantaine de livres d'argent brut, des boucles d'oreilles d'or, une vingtaine de médailles d'argent inédites, et d'autres objets destinés à la fonte. Les ouvriers me font dire qu'ils ne peuvent continuer sans moi. J'y cours malgré la chaleur, qui est accablante."

—Pendant que nous étions à attendre une révélation de l'été, les correspondances d'Alexandrie annonçaient que la chaleur était affreuse en Égypte; d'un autre côté, on lit dans une lettre qui est adressée de Saint-Pétersbourg, le 19 août:

"Vos journaux nous parlent sans cesse des pluies continuelles qui règnent dans une partie de la France et de la température fort basse que vous avez à Paris. Chez nous, c'est tout le contraire; sauf quelques pluies, qui étaient devenues nécessaires, nous avons eu un été prolongé, pendant lequel les chaleurs ont été quelquefois excessives. Ici, le thermomètre a fréquemment marqué de 30 à 42 degrés. A Moscou, il s'est élevé à 36, dans la Nouvelle-Russie, il a été plusieurs fois au-dessus de 40 degrés."

—On lit dans le Toulonnais du 28 août:

"Le port de Toulon a reçu l'ordre d'armer provisoirement la batterie cuirassée la Dévastation et la chaloupe canonnière No 11, qui devront être mises en rade, afin de placer sous les yeux de l'Empereur les différents types des navires de l'armée navale.

"La canonnière No 11 armé en même temps et devra être dirigée sur Lorient, en passant par le canal du Midi.

"Le transport à vapeur l'Ariège a reçu l'ordre de se préparer pour recevoir à bord, à Marseille, 1 aide de camp, 1 médecin des douries, 1 capitaine et 1 lieutenant des cent-gardes, 30 cent-gardes, etc., etc., en tout 146 personnes, 125 chevaux, 13 voitures.

"Le transport à voiles la Ménagère a appareillé le même jour pour Naples avec des vivres et des rechanges destinés à l'escadre.

"La 28, la frégate cuirassée la Gloire a fait une seconde sortie au large. Ces nouveaux essais ont confirmé le succès complet de ce type de navire de guerre. M. le vice-amiral Tréhouart, M. Dupuy de Lôme et quelques officiers supérieurs du génie maritime assistaient aux expériences, qui ont donné une vitesse prodigieuse.

"La frégate napolitaine le Ruggiero, qui était en réparation dans notre port depuis plus de six mois, est partie pour Naples hier dans la matinée, avec l'équipage et l'état-major de la Sannita, qui doit passer au bassin et faire des réparations urgentes."

Les Turcs dans l'Herzégovine.—On adresse de Mostar, 14 août, à la Gazette de Prusse, le récit suivant des excès commis dans l'Herzégovine par les Turcs:

Comme on pouvait s'y attendre, la persécution des chrétiens vient d'éclater ici. Quelques assassins monténégrins qui avaient quitté leur pays à cause des crimes qu'ils avaient commis, s'étaient sauvés dans l'Herzégovine. Ils se donnèrent pour des capitaines monténégrins, et on crut à leurs affirmations. Vassif-Pacha, gouverneur de l'Herzégovine, le crut également et s'adressa au prince de Monténégro pour qu'il rappelât ces individus.

Le prince demanda au pacha de lui envoyer des hommes de confiance pour qu'il arrangeât l'affaire avec eux et qu'on pacifiât le pays d'un commun accord en s'emparant des malfaiteurs. Le pacha promit d'écrire, mais n'envoya personne pour prendre des mesures en vue de l'arrestation des accusés, il devra donc supporter la responsabilité de tout ce qui pourra arriver dans l'Herzégovine.

Derwisch-Pacha crut devoir agir d'après ses propres inspirations, et réunit des troupes régulières et des bachi bozouks sur la frontière monténégrine. Il se rendit lui-même à Nevesigne, avec des nizams et des bachi bozouks, et convoqua plusieurs woïwodes, en leur promettant sa foi s'ils remettaient tous les glaves de l'Herzégovine à Nevesine. Il donna sa parole aux woïwodes chrétiens, qu'il n'entreprendrait rien contre les chrétiens et les glavares. Les woïwodes amenèrent les glavares à Nevesigne, le siège de Derwisch-Pacha, et là tous furent arrêtés et enchaînés. Ensuite Ali-Pacha se dirigea avec ses troupes à Gatzko et dans les environs le long de la nouvelle frontière du Monténégro, et occupa toute la contrée.

Comme si le signal en eût été donné, on attaqua alors les chrétiens dans toute la contrée le vendredi 11 août, et les meurtres, les incendies, le pillage commencèrent. Les villages de Jasenok, Zanjevica, Izgore, Bersécica furent brûlés, les hommes massacrés en partie; quelques uns d'entre eux parvinrent à se sauver, d'autres furent emmenés en esclavage. Les femmes et les filles furent maltraitées sous les tentes turques et puis emmenées. On tua les cinq fils du woïwode Bogdan, plusieurs petits enfants du woïwode Lemonié et son fils plus âgé; à d'autres, on arracha les cheveux avec la peau de la tête.

Ces massacres eurent lieu le 11 et le 12 août, et se firent ensuite, parce que les chrétiens qui restaient s'étaient réfugiés dans les bois et les montagnes. Toute la contrée de Gatzko, Piva, Drobnjak, Rudine, Banjani jusqu'à la frontière de la Dalmatie est en alarme et en ce lieu de ravinde maintenant une insurrection générale des chrétiens ou des Turcs. On assure qu'on a trouvé en tout, dans un seul jour, 70 morts et qu'il y a eu 100 maisons de brûlées. Les Turcs ont pris tout ce qu'avaient les chrétiens, notamment les troupeaux. Ici, à Mostar, on craint que ces événements ne restent pas isolés. Les esprits sont très agités ainsi qu'à Scutari et à Novibazar.

Le percement de l'isthme de Suez.—Dans une des dernières séances de la Chambre des communes, lord Palmerston a dirigé une nouvelle et violente attaque contre l'établissement du canal maritime de Suez. Cette fois encore, le premier lord de la Trésorerie n'a pas recouru à l'appui de la raison; jaloux et égoïste qu'il défend, de ne pas perdre des intérêts qu'il considère comme compromis, il renouvelle les plus inexactes objections qu'il avait déjà produites et qui ont été réfutées de façon à n'y plus revenir. Ne serait-il pas temps enfin de faire avec cette opposition et d'exposer au grand jour ce qu'elle prend prudemment soin de cacher?

Sans chercher même à rajeunir cette opposition par de nouveaux arguments, lord Palmerston a déclaré, selon son habitude, que l'entreprise était impraticable. Mais si le canal de Suez n'est pas matériellement impossible, "ce qui est vraisemblable, ajoute-t-il, je ne crains pas d'affirmer que son exécution n'aurait pas d'en préoccuper." Cette réponse, faite déjà en 1855 par M. le ministre des affaires de France à une dépêche de lord Clarendon, n'a rien perdu de sa justesse ni de son à-propos. Si le canal de Suez n'est qu'un rêve, un rêve, une utopie, pourquoi, en effet, le représenter partout comme devant tendre à séparer l'Égypte de la Turquie et à porter atteinte à l'intégrité de l'Empire ottoman? Pourquoi poursuivre d'une haine si vivace un projet qu'on déclare à l'avance irréalisable, et en occuper périodiquement le Parlement d'Angleterre? C'est qu'il entre dans la politique de lord Palmerston de donner le change à l'opinion et de propager une croyance qu'il ne partage pas.

Lord Palmerston ne parle pas l'occasion d'ajouter que l'entreprise du canal maritime de Suez n'est qu'un leurre, et qu'elle ne peut être que funeste pour les capitaux qui s'y trouvent engagés. Mais puisque les Anglais se sont tenus en dehors de cette affaire, d'où vient cette tendre sollicitude pour des intérêts financiers étrangers à l'Angleterre? Ne serait-il pas plus naturel que lord Palmerston prît souci des sujets que tant de folles et aventureuses entreprises ont faites dans son propre pays? Sur ce point encore, le premier ministre de la Reine dit bien haut ce qu'il ne pense pas. Ce qu'il pense, ce qu'il n'ignore pas, ce qu'il redoute surtout, le voici:

"Il sait que le Vice-Roi a déclaré solennellement pour lui et ses successeurs que le grand canal maritime de Suez à Péluse et les ports en dépendant seraient ouverts à tous navires de commerce traversant d'une mer à l'autre sans aucune distinction, exclusion ou préférence de personnes ou de nationalités;" il sait que le canal, dont la neutralité est ainsi consacrée formellement, serait déplacé d'ailleurs sous la protection commune et inévitable de tous les intérêts qu'il aurait créés. "Toutes les puissances, a-t-on dit avec raison, seront nécessairement jalouses d'y maintenir les droits de leur navigation et de leur commerce. Ces droits, après avoir été réglés par des conventions spéciales qui, comme celles des détroits, seront comptées au nombre des règles du droit des gens, garantiront pour l'avenir l'Égypte contre l'établissement de toute influence extérieure, exclusive, et à plus forte raison contre toute domination ou occupation étrangère." Dès ce moment l'Angleterre devra donc abdiquer toute pensée, prépondérance sur l'Égypte et rayer à jamais ce pays de la carte des futures possessions qu'elle convoite. Lorsque le canal maritime de Suez se trouverait sous la sauvegarde du droit international, l'Égypte, leveau pour toutes les nations le centre des plus grands intérêts, échappera, dans le présent comme dans l'avenir, à la domination de l'Angleterre. Celle-ci ne pourrait y rien tenter qui ressemblât à la dépossession des princes indiens, au coup de main sur Gibraltar et à l'usurpation de Périm.

Voilà pourquoi lord Palmerston combat l'établissement du canal de Suez, révoquant en doute les témoignages les plus irrécusables de la science, et ne craignant pas de confondre dans un même dédain cette grande entreprise, ses fondateurs et jusqu'à ses actionnaires.

"Beaucoup de personnes en France, a-t-il dit dans son dernier discours, de petites personnes, se sont laissées aller à prendre de petites actions dans la Compagnie de Suez." Ces souscripteurs, qui n'ont pas, il est vrai, consulté lord Palmerston et qui comptent parmi eux des ingénieurs, des membres de chambres de commerce, des fonctionnaires publics, des négociants, des propriétaires, ont souscrit pour leur part un capital supérieur à cent millions de francs! Ce chiffre est-il donc sans signification? Maintenant, si lord Palmerston tient absolument à ce que tout soit petit dans cette affaire, petits actionnaires et petits capitaux, il nous sera permis aussi, pour notre part, de voir s'ouvrir un petit canal entre la Méditerranée et la mer Rouge; l'activité commerciale et l'expansion de la civilisation de l'Occident vers l'extrême Asie en feront bientôt une des grandes routes du monde.

(Patrie.)

## FAITS DIVERS.

Un fait assez curieux vient d'avoir lieu à Milan. Une somme avait été laissée pour être distribuée à la meilleure œuvre de charité; les exécuteurs testamentaires n'ont trouvé rien de mieux à faire que d'appliquer cette somme à Garibaldi, en faveur de l'insurrection de Sicile et de Naples.

—L'impératrice fut invitée, dit le Salut public, de Lyon, à passer quelques coups de navette sur l'un des métiers qui fonctionnaient devant elle. Sa Majesté céda au désir qui lui était exprimé; la navette lancée par la main impériale glissa à travers les fils de la trame. On déroula alors l'étoffe, et l'impératrice lut la phrase suivante, qu'on avait préparée à l'avance, se liant sur le tissu: Tissé par Sa Majesté l'Impératrice, à Lyon, le 26 août 1860.

On raconte à ce propos un mot charmant de Sa Majesté. Après avoir lu la phrase que nous venons de citer, elle aurait dit: "Il paraît que je fais de la prose sans le savoir."

—Quelques modifications de détail ayant été proposées en ce qui concerne la tenue actuelle des divers corps de la garde impériale, l'Empereur avait ordonné qu'on lui présentât, mercredi dernier, veille de son départ de St-Cloud, les militaires portant les nouveaux uniformes, afin de juger par lui-même de l'effet produit dans la tenue par ces modifications.

Les grenadiers présentés à Sa Majesté portaient sur la tunique nouvellement adoptée des brandebourgs blancs, les brandebourgs de fond bleu de roi fermant, avec les épaulettes rouges, les couleurs nationales, et ont vers d'un très bel effet.

Les chasseurs à pied portaient sur la tunique en jaquette actuelle des brandebourgs jaunes. Cette tenue a beaucoup plu, et a, dit-on, été agréée.

—On écrit de Moscou, 13 août, à la Gazette des Tribunaux: "Dans la nuit de mercredi dernier, les habitants de la maison qui forme l'angle de la grande et de la petite rue de l'Ouest, furent éveillés par de forts et continuels pétillements et craquements. Les locataires qui couchaient dans des chambres donnant sur la cour virent une vive lumière pénétrer par les croisées. Tout le monde accourut, et l'on remarqua au milieu de la cour un immense embrasement dont les flammes s'élevaient jusqu'au ciel. De fortes quantités de bois de pin, qui depuis quelques jours y avaient été apportées pour servir de provision de combustibles venaient d'être incendiées.

Des recherches furent faites; on découvrit parmi les cendres des ossements humains, et en même temps on constata la disparition d'une locataire qui venait de perdre son mari et qui s'était toujours fait remarquer par l'exaltation de ses idées religieuses. Cette femme avait depuis quelque temps parlé de la nécessité de victimes humaines pour apaiser la colère de Dieu contre les pécheurs. Elle était rentrée vers six heures du soir, mardi dernier, et, au dire du concierge, elle n'était plus sortie.

On croit que la femme Théleska T.... s'est offerte elle-même en holocauste pour expier ses péchés et ceux de ses prochains.

Cet événement, qui rappelle les sectes des neuves indiennes, a causé une profonde et douloureuse sensation dans le public. On le croit comme un acte de fanatisme ou même de folie sans précédent parmi les chrétiens dans les temps modernes; mais on se trompait: l'administration centrale de la province d'Olonetz, [illegible] de la Finlande, a rapporté que, pendant le printemps dernier, quinze personnes, hommes, femmes et enfants, étaient montées volontairement sur des bûchers préparés par elles-mêmes, et avaient terminé leur vie au milieu des flammes.

Depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à présent, cent soixante individus se sont suicidés par le feu dans la province d'Olonetz, où, dit-on, le fanatisme religieux a toujours été poussé à l'excès.

Où a cru au moment que dans cette contrée, parmi les nombreuses sectes religieuses qui s'y trouvent, il devait y en avoir une de brûleurs d'eux-mêmes; mais les recherches faites par les autorités ont prouvé qu'il ne s'y trouve pas une telle secte.

—Une de ces dames, Floretta X.... habitante du quartier des Italiens, avait fait connaissance, il y a quelque temps, d'un riche étranger, le vicomte de D...., qui avait mis à ses pieds sa fortune et son cœur.

Floretta fut installée en un riche appartement, des domestiques, une voiture une maîtresse de piano, car elle apprenait la musique. Or, cette maîtresse de piano était aussi une de ces dames Octavie R..., momentanément sans position. Excellente musicienne, elle donnait des leçons pour vivre, et son amie Floretta se montrait très généreuse envers elle. Octavie trahit l'amitié. Un beau jour elle disparut avec le vicomte. Floretta, désespérée, furieuse, jura de se venger. Elle vendit, meubles, bijoux, voiture, réalisa quelques milliers de francs, et, prenant deux recors de garde du commerce, fins limiers, elle se mit à la recherche de sa rivale. Un mois s'écoula en investigations infructueuses; enfin elle apprit que les deux fugitifs habitaient aux environs de St-Germain, une délicieuse villa.

Hier, vers midi, Octavie était seule dans son salon. M. le vicomte était allé se promener à cheval, lorsqu'une femme apparut et se dressa devant elle. C'était Floretta. Repoussant violemment la bonne qui voulait s'opposer à son passage, elle venait d'ouvrir brusquement la porte du salon:

"—Enfin, je te trouve, infâme, s'écria-t-elle, je vais te tuer!"

Et s'armant d'un poignard qu'elle sortit de sa poche, elle s'élança sur sa rivale. Celle-ci, pour se garantir, s'empara du coussin d'un canapé qui lui servit heureusement comme de bouclier pour parer les coups de poignard. Une lutte terrible s'engagea entre ces deux femmes; Octavie criant au secours! à l'assassin! au meurtre! Floretta se servant de chaises, de coussins, et avec un indomptable acharnement. Bientôt tout fut bouleversé dans le salon! Octavie, haletante, épuisée, allait succomber; déjà elle avait été blessée au bras, et Floretta, ivre de fureur, redoublait d'énergie dans l'attaque, lorsque les cris de la victime et ceux de sa bonne furent entendus par des passants, qui accoururent. Floretta fut désarmée, Floretta fut mise à la garde et conduite jusqu'à l'arrivée du commissaire de police du canton. Elle a été mise à la disposition de la justice sous l'inculpation de tentative de meurtre.

Décédé hier, à 7 heures du matin, à l'âge de 3 ans, EDMOND CAVELLIER, fils de Edmond Cavellier et de Joséphine Gremillon. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, rue [illegible] No 167. L'enterrement aura lieu cette après-midi, à 4 heures et demie précises. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

La fièvre en frisson est une maladie terrible, [illegible] Fièvre, [illegible] Fébrifuge [illegible] J. MOSTETTER [illegible].

## ENFANT PERDU.

Perdu, jeudi dernier, à 9 heures du matin, [illegible] GEORGE THIBAUT [illegible].

GEORGE TROGY.

### A louer,—A livrer immédiatement,

Une bonne maison et le mobilier, convenable à une petite famille. Le tout est neuf. La maison est située dans la rue des Remparts, à deux portes de la rue Bienville. On préférerait louer les meubles. Pour les détails, s'adresser à D. DE COICOURIA, No 71, rue du Camp.

### TABAC MEXIQUE.

50 boîtes TABAC MEXIQUE, importées, à vendre [illegible]. TINCHANT FRERES, No 4, Front Levée.

### Changement de domicile.

J'préviens le public que j'ai transporté mon bureau de courtage au No 169 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine. J. B. PERRET, courtier.

DOUBLONS MEXICAINS demandés par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 39, Vieille Levée.

EN débarquement de l'Eglantine de Bordeaux—100 caisses vin rouge, St-Julien; 250 caisses Vin blanc, Haut Barsac; 100 caisses Vin blanc, à bouteilles, Haut Barsac; 3 quarts pipes Cognac, J. Faure & Co. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 39, Vieille Levée.

SARDINES à l'huile—150 caisses quart de boîtes, à livrer par le navire Rafael, de Bordeaux, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 39, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Globe, du Havre, 25 caisses de 2000 boîtes sole vertes de Brisat. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par l'Alice Hart, de Bordeaux—100 barriques vin rouge bon ordinaire, 30 balles bouchons première, longs, 10 do do de pompe, 10 do do régulière dito, en sacs de 500. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

ATTENDU par le John Carver de Bordeaux—50 caisses fruits au jus nouvelle récolte. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD.

EN magasin—[illegible] barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible]. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

MAGNOLIA whisky de M. M. Pike en débarquement du steamboat Aurora, vapeur de Co. Inaudi—50 barils, à vendre par E. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

VINS rouges en caisses—Attendu par le John Carver, de Bordeaux: [illegible]. QUETROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 rue St-Louis.

VINAIGRE de vin blanc—Attendu par le John Carver, de Bordeaux: 50 barils vinaigre de vin blanc, Irriquellé, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 rue St-Louis.

BOUTEILLES vides—En magasin et attendu par le John Carver, de Bordeaux: 2.5 gross bouteilles Bordelaises, à vendre par QUETROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 rue St-Louis.

BOUCHONS de Bordeaux jeune—Attendu par le John Carver de Bordeaux: 100 milliers bouchons, [illegible]. QUETROUZE & LANGSDORFF, 8 à 14 rue St-Louis.

EN débarquement du navire Globe, arrivé du Havre—10 caisses de 100 boîtes Champignons de Paris, [illegible]. HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

JUS de Framboise—10 caisses de 12 litres jus de framboise de Paris en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

POIVRE noir—100 sacs à vendre par E. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

POMMES de terre—250 barils Meschanks, en débarquement et en magasin. Oignons [illegible].

[illegible]

ABSINTHE—100 caisses de la marque "C. F. Berger", en débarquement du navire Globe, arrivé du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 et 33.

### AU PUBLIC.

L'achat de la propriété des marques des cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana", "Walter Scott" et "Cristal Palace", ayant été effectué par notre maison, nous [illegible]. ALVAREZ, FERNANDEZ & Co., Rue Vieille-Levée, No 53, enc. Bienville.

DIVERS en magasin—50 caisses fruits au jus de Lecourt, [illegible]. PAUL JUGE & FASSY, 27 St-Louis.

BOUTEILLES—[illegible] caisses bouteilles vides à vendre. PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

## ATTENTION.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan par E. Turpin, de pruneaux, vins, cigares, [illegible], fromage de Gruyère qui aura lieu aujourd'hui, à 11 heures au magasin No 55, rue Vieille Levée. Conditions libérales.

☞ L'attention particulière des acheteurs est appelée sur la vente de 750 colis et lots de marchandises étrangères et du pays, ce matin, à 10 heures, par Vincent & Co., à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 25.

☞ Marchandises avariées.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente de marchandises avariées, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, à l'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions—comptant.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., au lieu, rue du Quartier, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, 3me District, à la vente du fonds d'une distillerie et aussi une voiture et un cheval.

Voir aux annonces.

### ON DEMANDE

UNE BONNE GARDIENNE, parlant français, pour prendre soin de deux petits enfants. S'adresser à L. W. LYONS, Enc. St-Charles et Commune.

### TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.

E. FAY & MASSON,

Rue de Chartres, Nos 66 et 104, entre Conti et St-Louis.

M. E. FAY, revenu d'arriver d'Europe, les annoncent, quels annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent en ce moment un grand assortiment de meubles riches, [illegible]. Le public est prié de venir examiner les articles et les prix.

E. FAY & MASSON.

### Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, [illegible], VOILETTES, GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET et avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTEES, MOUCHOIRS, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et enfants.

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que tous les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DEBBES JR., 46, rue de Chartres.

CHAMPAGNE—200 paniers champagne Cte de Rey, en grandes et demi bouteilles, en magasin et à vendre par S. PLASSAN, rue Vieille Levée, Nos 39 et 40.

# THEO DANZIGER

Nos 228 et 230, Rue Royale, Enc. St-Philippe,

ANNONCE à ses amis et à sa clientèle qu'il est de retour d'Europe avec un magnifique stock de robes de fantaisie et soieries. Il fait en ce moment l'ouverture de 25 caisses de marchandises reçues par le navire Sebastopol arrivé du Havre; et de caisses reçues de Liverpool par le navire Pakenham. Les dames sont invitées à venir examiner ces nouveautés.

### TAPIS!

Nouvellement reçus au Magasin Esplanade, ENCOIGNURE ESPLANADE ET VICTOIRE.

UN assortiment de divers genres de TAPIS à vendre à très bas prix. DE MONTROND & CO.

### ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No 19.

NOUS offrons maintenant, à BAS PRIX, un stock complet de TAPIS, tels que: Médaillon Wilton, Velours, Tapis de Bruxelles, 3 grains, Ingrains, Vénitiens, Allemands, Coton, &c. TOILES CIREES de toutes les pièces, de toutes les qualités et largeurs.—Couvertures de tables et de pianos, stores jalousies, [illegible]. A. BROUSSEAU & Co.

### GRAND DEBALLAGE D'HABILLEMENTS A LA MODE, pour hommes et enfants.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent de faire le déballage de leur stock d'habillements pour le marché de la Nlle-Orléans.

—Aussi—Un grand assortiment d'articles de toilette, tels que chemises blanches et de couleur, gilets de peau, et caleçons en flanelle, cravates, [illegible]. CHAMON & BAZE, 32 Vieille Levée, près l'encoignure St-Philippe.

### CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, No 140 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, [illegible].

[illegible]

### A vendre et à louer.

A LOUER—UNE belle maison de résidence située rue du Quartier No 381.

A VENDRE—Deux belles maisons de résidence situées à l'encoignure des rues du Quartier et Bourgogne.

AUSSI—Un lot de terre faisant face au chemin de fer de Gentilly, touchant au faubourg Darrentel, situé à 4 arpents de la station du chemin de fer Pontchartrain, mesurant 6 arpents de face sur 21 de profondeur. [illegible]. L. A. LE BEAU, 54, Passage de la Bourse.

### A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR, presque complètes, à cylindres de 16 pouces de diamètre, effet de cinq pieds. [illegible]. M. A. DE LIZARDI & CO., Rue Bienville, No 18.

### DEMANDE.

UN jeune homme, possédant une belle écriture, et les deux principales langues, au moins français et anglais, trouverait à s'employer en contrat à la ville. S'adresser, avec références, à la boîte à lettres, No 31, bureau de poste.

### A louer,

UNE maison en briques, à deux étages, à l'encoignure St Thomas et Aradio, à livrer le 1er octobre prochain. Pour les conditions, s'adresser à X. LAMBERT, rue des Magasins No 36, ancien 62.

### A vendre à l'amiable.

UN jeune nègre créole âgé de 17 ans, cuisinier et domestique, et bien recommandé. S'adresser au Passage de la Bourse, No 20.

### VIN.........VIN.

REÇU par le Destino de Barcelone: [illegible] barriques vin rouge de Santa Margarita, [illegible]; 20 caisses de fruits conservés, assortis, en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA, 15, rue de la Douane.

### MULE TROUVEE.

Une MULE grise de 6 ans, est entrée, dimanche soir, 16 du courant, dans la cour de M. Deter, rue du Bassin, No 150, entre Perdido et Poydras. Le propriétaire peut venir l'y réclamer en payant les frais.

A livrer par le navire Globe, capt. Barker, du Havre: 25 caisses Absinthe de Couvet Lecoultre, à vendre par CAMILLE LACOSTE, No 209, rue Royale, enc. Dumaine.

A livrer par le navire Bamberg, attendu du Havre—10 caisses de 30 demi bouteilles petits pois de Brisat; 10 caisses de 10 douzaines bouteilles champignons de Brisat; [illegible]. CAMILLE LACOSTE, No 209, rue Royale, enc. Dumaine.

184,600 cigares de la Havane, de différentes grosseurs et marques—Intimidad, Corona, Mérecas, Perfection, San Roman, Douglas, Hijo del Oceano, Louis la Criolla, [illegible], en débarquement du brick Tuoso, arrivé de la Havane, à vendre par SORNIO BROTHERS, rue Gravier, No 24.

CHAMPAGNE de Piper Heidsieck—50 paniers à vendre par E. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

### Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37....Rue Quartier....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendu aux prix les plus réduits.

Dépôts de liqueurs, brandy, vins, sirops, etc. de suite, rue Mouillon, [illegible]. L. C. CRESSON.

### AVIS.

A DATER du 1er courant, M. A. COUTIN, muni de pleins pouvoirs, est chargé de la gestion de nos affaires en cette ville. BUNGE, BURLAGE & Co., 24, rue Bienville. Nlle-Orléans, le 1er septembre 1860.

### AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magri, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant. F. Romagosa continuera le même genre d'affaires, en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de la société. Toutes les réclamations devront être envoyées et par F. Romagosa sont réservées. F. ROMAGOSA, JAYME MAGI. Nlle-Orléans, 5 juillet 1860.

### Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 125, rue de Chartres au No 83, même rue, entre Bienville et Conti.

### Gelée et pâte de Goyave.

VINGT-CINQ caisses de gelée et de pâte fraîches, dans des boîtes de 1/4, 1/2, et 1 livre, en magasin et à vendre par CUCULLU & D'MEZA, Rue St-Louis, No 5.

### Rhum de la Havane.

DIX pipes rhum blanc de la Havane, de première qualité, en magasin et à vendre par CUCULLU & D'MEZA, Rue St-Louis, No 5.

### Bouteilles! Bouteilles!

250 paniers de 100 bouteilles chacun. En magasin et à vendre par A. CARRIERE & Co., 27, Vieille-Levée.

CIGARETTES—Reçu paquets de cigarettes de la célèbre marque de LA HONRADEZ, en barils et en demi-barils, en débarquement du brick Tuoso et à vendre par SORNIO & BROTHERS, rue Gravier, No 24.

POMMES DE TERRE—300 barils gros Meschanks. OIGNONS—50 barils oignons rouges, qualité de choix, en magasin. FRUITS SECS—100 barils et sacs pommes et pêches, en magasin.

POMMES DE TERRE—207 barils Pinkeyes de St-Louis, qualité de choix, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, rue Poydras, No 28.

PETITS POIS FINS—CHAMPIGNONS—200 caisses de 50 boîtes petits pois de Brisat, de Paris. 100 caisses de 50 boîtes petits pois de Dandé, de Paris. [illegible]. CABALLE & FERRAND, [illegible] rue Jefferson.

### INDEPENDANT POLITIQUE, Club Douglas et Johnson du 9e Ward.

Les membres de ce club sont priés de se réunir à leur quartier général, à l'Hôtel des États-Unis, pour se joindre à la procession et assister au Mass Meeting qui a lieu sur la Clay Square, Quatrième District, samedi, 22 du courant, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président, JAMES D. BOYLAN. WM WALSH, Secrétaire.

### Ralliez-vous! Ralliez-vous!!

Les membres du CLUB DOUGLAS et JOHNSON du [illegible] WARD sont priés de se réunir au café d'Abadie, rue de la Vieille-Levée, entre St-Philippe et Ursulines, SAMEDI, 22 du courant, à 6 heures et demie du soir, pour se joindre à la grande procession. Votez tous! Par ordre, L. A. REVOILE, secrétaire.

### UNION GUARD.

Tome et Sep Wards, 3me District.

Ce Club se réunira dans sa salle, à l'encoignure Grands Hommes et Champs Élysées, SAMEDI SOIR, 21 du courant, à 7 heures, pour parcourir le Troisième District en procession. Les membres des autres clubs sont invités à se joindre à lui. Par ordre, LOUIS POWER, Secrétaire.

### GARDNER SMITH & Co.

Encanteurs et Estimateurs,

De propriétés foncières (continuation de la maison J. A. Beard & Co.) se chargent de ventes, à l'amiable ou à l'encan, de—Maisons, Terrains, Habitations, Esclaves, Biens de Succession, Actions de Banques, etc., Chargements, Ventes par ordre des gardiens du port, Cotons ou Marchandises avariées, Meubles, etc.

GARDNER SMITH. ISAAC T. HART. BENJ. F. JEFF. J. S. HENDRICK.

### Bi-Sulfite de Chaux.

LE soussigné, agent des nommés Soué, et fabricant de la manufacture de Bi Sulfite de Chaux de la rue Carondelet, [illegible] MM. Marcelin & Enée, est prêt à fournir du Bi-sulfite de chaux pur et d'aussi bonne qualité que celui fabriqué par eux. [illegible]. S. MARCELIN, agent.

### Bureau de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

No. 111....RUE DU CANAL....No. 111.

AVIS est donné que conformément à l'article 5 de la charte de cette compagnie, l'élection annuelle de douze directeurs pour l'année, à partir du cinquième lundi du mois d'octobre, aura lieu, au bureau de la compagnie, LUNDI 24 septembre 1860, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. W. HINCKS, secrétaire. Nlle-Orléans, 8 septembre 1860.

### Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société, pour le commerce des épiceries en général, sous la raison B. DE MANY & Co, au No 21, Nouvelle Levée. M. DE MANY, F. ARNAUD, JOS. B. DE MANY. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1860.

### Changement de local.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co. ont transporté leur MAGASIN du coin de la Douane, No 53, à la rue VIEILLE LEVEE, No 51, encoignure Bienville.

### AUX HABITANTS.

MALARD & TOOKER,

Encoignure des rues Canal et Vieille Levée.

NOUS avons en magasin un GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS D'HABITATIONS POUR L'HIVER, pour hommes et femmes, ainsi que pour enfants de tout âge.

Ces habillements sont cousus très solidement et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la qualité des étoffes. [illegible].

Les habitants peuvent compter que nous ne leur fournirons que ce qu'il y a de mieux en habillements de ce genre, n'ayant épargné aucun effort pour rendre notre confection aussi parfaite que possible. MALARD & TOOKER, Encoignure Canal et Vieille-Levée.

### Terre à vendre au Texas.

1107 ACRES DE TERRE, une partie boisée, convenable pour une ferme ou Pâture des bestiaux, dans le comté Brazoria, face au Bayou Austin à 10 milles de Columbia, 20 milles de Brazoria et 15 de la Baie Galveston. [illegible]. ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, Vieille Levée No 51, encoignure Bienville.

### Cigares de la Havane.

CONSTAMMENT en magasin, un assortiment choisi des marques suivantes:

| | |
|---|---|
| Regalia Britanica, | Intimidad, |
| " Preciosa | Cabañas, |
| " de la Reyna | Partagas, |
| Londres | El Sol, |
| Conchas, [illegible] | Washington, |
| Cilindrados, | [illegible], |
| Flor Fina, | Ingenuidad, |
| Entreactos, | Nicotiana, |
| Queen, | Eusebio, |
| Escala | Augustas, |
| Caladas | Figaro, |
| Vegueritos | Flor de Morales |
| | El Aclerto, |
| | Meridiana, |
| | Don de Rayo, |
| | La Rosalia, &c. &c. |

A vendre par F. RIVAS, No 21, Vieille-Levée entre Douane et Bienville.

### Maison Meublée.

193.......RUE ROYALE.......193

ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE.

Mme F. PRATS annonce respectueusement qu'elle vient d'ouvrir une maison meublée, avec pension, où les personnes désireuses trouveront chez elle [illegible].

### Raffinerie Carondelet ET FABRIQUE DE BISULFITE.

LES soussignés, seuls agents de l'établissement [illegible] de BISULFITE DE CHAUX de cette manufacture. [illegible]. AUGUSTIN & THIBAUT.

### Concentrés pour la marine.

UN assortiment complet de viande conservée, [illegible]. A vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

FRAISES NOUVELLES—En débarquement du navire Eglantine: 20 caisses fraises nouvelles, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

PETITS POIS—En magasin, 15 caisses petits pois de Brisat, [illegible] épinards, [illegible]. DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

VIN ROUGE—En magasin, un bel assortiment de vin rouge et blanc, en caisses, de grandes et moyennes bouteilles, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

ATTENDU par le John Carver, de Bordeaux: [illegible]. BRULATOUR & Co, 65 Vieille Levée.

EN magasin et sous le navire de Douane: [illegible] vin de divers marques, [illegible] J. Dupuy, Henry Mounié & Co, Cognac; J. H. Lacaze & Co. Cognac; [illegible]. BRULATOUR & Co., 65, Vieille Levée.

DIVERS EN MAGASIN—150 barriques vin St-Julien; [illegible] vin Grand St-Lambert; [illegible] vin Château Léoville; [illegible] Haut-Sauternes; [illegible] Médoc; [illegible] Château Margaux; [illegible] Bordeaux, [illegible] eau-de-vie; [illegible] Cognac; [illegible] champagne, grandes bouteilles; [illegible] Curaçao; [illegible] kirsch; [illegible] Cognac, J. Robin; [illegible] Cognac, Bisquit; [illegible] rhum de la Jamaïque; [illegible] vin de Porto. A vendre par E. DECHAMPS, 29, rue St-Louis.

COGNAC, genièvre, vin, champagne, sardines, [illegible]. 12 quarts pipes Jean Louis, 1811; 10 octaves do do 1795. 20 quarts pipes Alex. de Montegra, 1849; 4 do do Otard Dupuy & Co. [illegible]. J. & J. TARDOS, 46, rue Vieille-Levée.

EN débarquement de la barque Eglantine, venant de Bordeaux—[illegible]. J. & J. TARDOS, 46, rue Vieille-Levée.

VIN ROUGE—60 barriques, [illegible] vin rouge Margaux 1848, [illegible]. VOR. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Eglantine, arrivé de Bordeaux: 25 caisses de 2 douzaines moutarde Ethiogène assortie, [illegible]. HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Eglantine, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 17 quarts cognac J B Garou 1827. [illegible]. C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

### Lignes à Pêcher, Hameçons &c.

NOUS avisons nos amis et le public à l'inspection de notre stock d'articles de pêche qui comprend tout ce qu'il y a de nouveau dans les prix de $1 25, $2, $4, $4 et $6 chaque.

Tous nos articles seront vendus à des prix exceptionnels et de première qualité. ROUSSET & GENIN, Rue du Canal No 65, près Chartres.

P. S. Les marchands de la ville et de la campagne [illegible].

ATTENDU par le navire "Globe, capitaine Barker, du Havre: [illegible] Absinthe, Couvet Lecoultre. A vendre par CAMILLE LACOSTE, No 209, Royale, encoignure Dumaine.

EN débarquement du navire Athens, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge; [illegible]. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 14 et 16, rue St-Louis.

## DEMOCRATIE NATIONALE.

BUREAU DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ÉTAT DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans.

POUR PRÉSIDENT: STEPHEN A. DOUGLAS, de l'Illinois.

POUR VICE-PRÉSIDENT: HERSCHEL V. JOHNSON, de la Géorgie.

Électeurs présidentiels:

Premier District—Col. MAUNSEL WHITE, Plaquemines, Électeur. CH. BIENVENU, St-Bernard, Substitut.

Deuxième District—PIERRE SOULÉ, Orléans, Électeur. W. G. MULLEN, Orléans, Substitut.

Troisième District—GUSTAVE LEROY, Jefferson, Électeur. DESIRÉ LEBLANC, Ascension, Substitut.

Quatrième District—J. DUNCAN STUART, Est Bâton-Rouge, Électeur. W. E. WALKER, Livingston, Substitut.

Cinquième District—Hon. JOSHUA BAKER, Ste-Marie, Électeur. W. W. WHITTINGTON, Rapides, Substitut.

Sixième District—Col. R. D. COLEMAN, Madison, Électeur. J. N. T. RICHARDSON, Morehouse, Substitut.

Par ordre du Comité Exécutif pour l'État de la Louisiane. G. W. MUNDAY, président. Gen. A. FOSDICK, vice-président. LOUIS DUPAU, secrétaire.

### Théâtre d'Orléans.

Deuxième représentation extraordinaire donnée par les AMATEURS.

Dimanche soir, 23 septembre.

UNE CHAISE POUR DEUX, vaudeville en 1 acte. A la demande générale, ON NE PASSE PAS, ou LE POSTE D'HONNEUR, vaudeville en 1 acte.—LE PHILTRE CHAMPENOIS.—Mme et M. PINCHON, vaudeville en 1 acte.

### Bureau du Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord. EXCURSIONS DU DIMANCHE.

DES billets d'excursion seront vendus, jusqu'à nouvel ordre, pour jusqu'à Magnolia, aux prix de première classe ou double prix.

Ces tickets peuvent servir sur le convoi de 4 heures P. M. le samedi et sur celui de 8 heures A. M. le dimanche. Le convoi leurs peuvent servir sur les convois du dimanche et ceux du lundi matin. T. S. WILLIAMS, surint. général.

### Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Réception de la 2me compagnie.

Le bataillon prendra les armes le DIMANCHE 23 septembre courant, à 9 heures du matin, pour recevoir officiellement la 2me Compagnie du bataillon. Tenue d'été—armement complet—Réunion à l'arsenal.

La musique devra être prête à 9 heures précises, heure à laquelle la ligne d'Armes à 8 1/2 heures.

La cérémonie de la réception aura lieu sur la Place d'Armes à 9 1/2 heures.

Les membres appartenant aux compagnies militaires de cette ville et les membres honoraires du bataillon seront admis dans l'enceinte de la place. Le salut sera fait par la première compagnie. La troisième compagnie fournira l'escorte du drapeau. Les membres-ouvriers garderont les portes de la place.

Nouvelle-Orléans, ce 20 septembre 1860. Par ordre du major Théard. P. F. D'GOURNAY, adj major.

### LIBRAIRIE RELIGIEUSE.

Classique et Scientifique, ORNEMENTS D'ÉGLISE, et grande variété.

CH. GUERINEAU, Agent.

167...Enc. des rues Royale & Orléans...167

REÇU par le dernier arrivage de France, 50,000 images, papier peint de formes très variées pour dorés, depuis 60 cents la douzaine jusqu'à $4—ainsi qu'un grand assortiment de chapelets et médailles de tous prix, [illegible].

Les Truands de Conscience à Lyon, [illegible]. La Somme Théologique de St-Thomas, [illegible]. Gravures Religieuses, [illegible]. Modèles de Calligraphie. [illegible].

### BOULANGERIE A VENDRE.

ON offre à vendre une boulangerie bien achalandée, avec cheval, voiture et tous accessoires, au prix de sa valeur réelle. Le propriétaire étant obligé de s'absenter. S'adresser chez M. Page (pâtissier), rue Jefferson, entre Chartres et Levée.

### Importation directe.

# MARCHANDISES SECHES

Françaises, Anglaises et Allemandes.

DEBALLAGE D'ARTICLES D'AUTOMNE.

VENTE EN GROS SEULEMENT.

LE soussigné prévient les marchands de la ville et de la campagne qu'il vient d'ouvrir un riche assortiment de marchandises récemment arrivées par les derniers navires d'Europe, dont le choix et la variété ne laisseront rien à désirer. J. LEVOIS, RUE BOURBON, PRES CANAL, AU PREMIER.

### Académie Jefferson,

Rue Bourbon, No 42, Nlle-Orléans, DIRIGÉE PAR

G. J. LORD.

Les classes de cette institution ont été rouvertes le 3 septembre et il est rentrée des élèves a lieu le même jour. Les parents qui désirent y mettre leurs enfants sont priés de se présenter au directeur de la maison.

### COLLEGE

Rue Dryades, entre Clio et Erato,

Dirigé par Charles Lavender.

M. LAVENDER a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes aura lieu le

Lundi, le 3 septembre.

Pour les Prospectus s'adresser au Collège ou à M. Commeuf à la Banque des Citoyens.

TABAC—en caisses, tabac en feuilles de la Havane, à vendre par F. SANCHO, No 249, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

LIQUEURS DU PAYS—100 barils eau-de-vie, 50 barils genièvre, 20 do Rhum de la Louisiane, 25 pipes eau-de-vie imitation. A vendre par X. LAMBERT, No 36, (ancien 62,) rue des Magasins.

EN débarquement du navire Samuel Locke, arrivé du Havre—50 caisses champignons de Brisat, [illegible]. A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, Bienville.

HUILE DE LIN—50 barriques et 30 barils, en débarquement et à vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe.

### Produits d'Espagne.

EN débarquement du brick Destino arrivé de Barcelone: 100 barriques vin rouge de Catalogne très ancien, [illegible]. A vendre par PABLO GELPI & CO, 269, Vieille-Levée.

EN magasin—25 barils vin d'Oporto doux très vieux. 25 barils graines de Chanvre, [illegible]. A vendre par PABLO GELPI & CO, 269, Vieille-Levée.

ATTENDU incessamment par le navire l'Eglantine de Bordeaux: [illegible] barriques vin Ste-Rabi, J. Dussedathy & Co. [illegible]. A vendre par L. CHAUDET, Successeur de B. Talamon, Rue Royale, 147 & 149.

ATTENDU incessamment par le navire John Carver, de Bordeaux: 50 caisses fruits au jus (Lafourie). [illegible]. A vendre par L. CHAUDET, Successeur de B. Talamon, Rue Royale, 147 & 149.

ATTENDU incessamment par le navire Mount-Vernon de Marseille: 6 octagons de 20 litres, fleur d'oranger supérieure, de Jourdan & Brives. [illegible]. A vendre par L. CHAUDET, Successeur de B. Talamon, Rue Royale, 147 & 149.

EN débarquement du navire Athens, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, [illegible]. A vendre par V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

ATTENDU par la barque Eglantine, de Bordeaux: Cognac J. Faure & Co. 6 quarts pipes [illegible]. Vins. 600 caisses St Julien, 250 do Haut Barsac, [illegible]. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 39, rue de la Vieille-Levée.

ATTENDU par le navire Mount Vernon de Marseille: 200 barriques vin rouge; Bergasse; [illegible]. EUG. ROCHEREAU & Co, 14 et 16, rue St-Louis.

A LIVRER par le navire Athens, attendu de Bordeaux: 400 barriques vin rouge, [illegible]. A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

EN débarquement du navire "Athens", venant de Bordeaux—[illegible]. C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

### Huile d'olive J. Pinguel.

1000 Paniers huile d'olive J. Pinguel, 24 onces, [illegible] attendu par le navire Mount Vernon, de Marseille, et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

REÇU par le steamship Havana, directement de la Havane—25,000 cigares de la Havane, tels que Medias Regalias, Bella de la Reina, Conchas, [illegible]. F. GUMA & CO, encoig. Canal et Tchoupitoulas, N. O.

CIGARES de la Havane—[illegible]. F. GUMA & CO, encoig. Canal et Tchoupitoulas, N. O.

## Ticket National de l'Union.

POUR PRÉSIDENT: JOHN BELL, du Tennessee.

POUR VICE-PRÉSIDENT: EDWARD EVERETT, du Massachusetts.

ÉLECTEURS PRÉSIDENTIELS POUR LA LOUISIANE:

Premier District Électoral. RIVIÈRE GARDERE, de St-Bernard, électeur. G. De FERRIET, d'Orléans, substitut.

Deuxième District Électoral. L'HON. RANDELL HUNT, de la N. Orl. électeur. JULES LAVERGNE, de la Nlle-Orléans, substitut.

Troisième District Électoral. CHRISTIAN ROSELIUS, de Jefferson, électeur. DUNCAN S. CAGE, de Terrebonne, substitut.

Quatrième District Électoral. J. O. FUQUA, d'Est-Féliciana, électeur. H. M. FAVROT, d'Ouest Bâton-Rouge, substitut.

Cinquième District Électoral. THOMAS E. LEWIS, d'Opelousas, électeur. VALSIN FOURNET, de St-Martin, substitut.

Sixième District Électoral. JOHN RAY, d'Ouachita électeur. L'HON. B. L. HODGE, de Caddo, substitut.

Chaque votant donne son vote pour SIX ÉLECTEURS dont chacun doit résider dans son District électoral.

QUARTIER GENERAL Comité Exécutif d'État.

Parti Constitutionnel de l'Union.

DES MASS MEETINGS auront lieu comme suit, dans toute la ville, avant l'élection présidentielle:

3me District—Place Washington, mercredi, 15 août.
1er do —Place d'Armes, mardi, 4 septembre.
2me do —Place Clay, mercredi, 19 [illegible].
1er do —A la statue de Clay (rue du Canal), mercredi, 3 octobre.
3me do —Place Washington, mercredi, 17 oct.
Rive droite (Alger) samedi, 27 octobre.
1er District—A la statue de Clay (rue du Canal), lundi, 5 novembre.

Des orateurs distingués harangueront ces assemblées. Les différents clubs attachés au Parti Constitutionnel de l'Union et BELL et EVERETT et le public en général, sans distinction de parti, sont respectueusement invités à assister.

Par ordre du comité. H. MUSSON, Président. THOS CURRY, Secrétaire.

### UNION GUARD.

DEUXIÈME DISTRICT.

Ce club se réunit tous les VENDREDIS SOIR AT heures et demie, dans la salle du bal D'ORLEANS, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Tous ceux qui sont favorables à l'élection de JOHN BELL à la présidence et d'EDWARD EVERETT à la vice-présidence, sont invités à assister aux séances et à se joindre au club. Par ordre, R. D. HUBBARD, Secrétaire.

# NOUVEAU MAGASIN, FOURNITURES DE TAILLEURS.

# DUMAS Frères,

136......Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRÈRES, une maison pour l'importation et la vente des Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.

Leur assortiment comprend, entre autres:

Draps des premières fabriques d'Europe.

DOESKIN NOIR.

Casimirs doubles.

Etoffes pour pantalons.

Etoffes, soie et laine, pour gilets.

Draps-cachemires.

Draps-mérinos.

Chemises confectionnées.

Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude.

### Dissolution de Société.

LA société de commerce existant en cette ville sous la raison de CHAUDET & DESSEINT est dissoute depuis le 15 août dernier, par la mort de François Desseint.

Louis CHAUDET est par autorisation de la Cour, seul chargé de la liquidation de la dite société, et continue le même genre d'affaires, d'importation et de commission en son propre nom, et dans le même local, situé rue Royale Nos 147 et 149, entre St-Pierre et Toulouse.

### AVIS.

LES personnes qui doivent à la société Chaudet & Desseint et celles qui pourraient avoir des réclamations contre elle, sont invitées à venir régler dans le plus bref délai avec le soussigné, liquidateur de la dite société. Louis CHAUDET, Liquidateur.

### Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 30 août 1860.

AVIS est donné au public que cette Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par le feu dans le fret, soit dans le trajet, ou aux stations ou dépôts. Par ordre du Board. R. S. CHARLES, secrétaire.

### Couvertures de 3 1/2 points.

AYANT reçu par le navire Adelaïde Bell, du Havre, un assortiment de couvertures françaises, fabriquées spécialement pour l'usage des nègres, nous pouvons à présent remplir toutes les commandes qui nous seront adressées.

Les soins apportés à la fabrication de ces couvertures justifient la réputation dont elles jouissent depuis deux ans. D. H. HOLMES, 155, rue du Canal.

### GROSJEAN & BENETEAU,

DONT le magasin a été détruit dans l'incendie du 9 courant, préviennent leurs clients et le public en général, qu'ils ont ouvert provisoirement leur magasin de modes au No 162 rue ROYALE, entre les rues Toulouse et St-Pierre, où ils vont faire le déballage des marchandises reçues par les derniers arrivages. [illegible].

# HOTEL DES MARCHANDS,

A l'encoignure St Charles et Canal,

Nouvelle-Orléans.

Le plus agréable et le mieux situé de la ville.

PRIX DE LA PENSION:

| | |
|---|---|
| Par jour | $2 |
| Par semaine | 12 |
| Pour les repas seulement | à proportion. |

BRET & HALLER, Propriétaires.

### AVIS.

LES soussignés préviennent leurs clients ainsi que le public en général, qu'ils ont provisoirement transporté leur magasin rue de la VIEILLE-LEVEE PRES DE L'ENCOIGNURE CONTI. FAURES & NORMAN.

### Chemin de fer Illinois Central.

DEUX convois partent de Caire tous les jours, le matin et le soir, à l'arrivée des convois de la Nlle-Orléans, et se relient directement avec toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest.

Pour arriver à New-York..........3 jours et 6 heures.
" Boston..........3 jours et 12 heures.

Pour les tickets (pour tout le voyage) et les informations, s'adresser au bureau du G. C. de fer de la N. O. de J. et du N., rue du Camp, No 113, et au bureau de la ligne du chemin de fer, rue du Camp, No 61.

W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago. W. R. ARTHUR, Surintendant général à Chicago. E. F. LONGLEY, Agent général au Sud, N. O.

### T. BACHELIER,

21 et 23, rue des Ursulines,

A l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients qu'il a reçu, par les derniers arrivages d'Europe toutes les plantes [illegible] dans la saison et de pouvoir à la correspondance de lui envoyer, et qu'il recevra exactement aussi ses autres graines aussitôt leur maturité.

### A VENDRE.

La propriété rue Remparts, entre Canal et Commune, portant le No. 16. S'adresser sur les lieux. On peut la visiter tous les jours, de midi à deux heures, le dimanche excepté.

### Vin rouge

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Euler, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier.

PRODUITS de la Havane—25 barils miel blanc de Cuba, qualité supérieure. 25 pipes Caña. 20,000 cigares de différentes marques, première qualité. 25 caisses confitures en boîtes, en magasin et à vendre par F. SANCHO, No 249, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EAU DE ROSES—A vendre par les consignés—1 caisse octagones eau de roses. PAUL JUGE & FASSY, No 27 rue St-Louis.

FROMAGE DE LIMBOURG—6 caisses fromage de Limbourg nouveau, en débarquement et à vendre par HENRY VALETON & Co, No 27, 29 et 31, rue Bienville.

HOUBLON—35 balles houblon frais, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

ATTENDU par le navire Joe Carver de Bordeaux—150 caisses absinthe à l'eau-de-vie, [illegible] fraises au jus, [illegible] vin rouge Lescompte & Co, [illegible] 1/2 bouteilles, à vendre par B. B. GRATIAA & Co, No 50, rue Douane.

SUCRE de la Havane—[illegible] sucre blanc, sucre jaune, et sucre brut, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

### CIGARRERIA DE LA HAVANE

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages, et ont en magasin et offrent de vendre aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de la Havane, comprenant les marques suivantes: Partagas, Cabañas, Pr de Gales, Intimidad, Figaro, Cabanas, [illegible]. Nous recevons régulièrement ces marques. GUMA & MARICH, No 59, rue Tchoupitoulas.

### Aux Grocers.

REÇU et à vendre à bon marché—150 douzaines balais, [illegible]. ROUSSET & GENIN, 65, rue du Canal, près Chartres.

25 barils Tamarins frais, en débarquement, à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

SUCRE RAFINÉ—100 barils sucre crushed, de Lovering, 300 do sucre pulvérisé de Lovering, 100 do sucre de Lovering, [illegible]. E. J. HART & Co, No 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX—40 barriques maquereaux No 3, à vendre par E. J. HART & Co.

SUCRE de la Havane—[illegible] caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane, en débarquement du steamship Galveston, et à vendre par A. DE VISSER & CO, Rue des Magasins, No 64.

WHISKY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97 rue Vieille Levée.

MAQUEREAUX—50 barils gros maquereaux No 1, en magasin et à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

PATES Truffes et Truffes—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible]. QUETROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis.

BOUCHONS—3 balles bouchons fins longs pointus, en débarquement du Turenne et à vendre par FATJO & BRUNASO, 204 et 206, Vieille Levée.

VERMOUTH—200 caisses vermouth Noilly, Prat & Co, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

CLOUS—1500 barils clous de Boston, assortis, 4 d. à 60 penny, à vendre par ROUSSET & GENIN, 65, rue du Canal, près Chartres.

BEURRE—150 colis beurre Western Reserve, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97 Vieille Levée.

## AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35

Tous les perfectionnements!

ET PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

DAVIS BROTHERS, Agents, No 20, rue du Camp.

### PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de

# Fairbanks,

et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co, No 20 rue du Camp.

# $65 EUREKA! $65

MACHINE A COUDRE, patentée D'ELIAS HOWES,

Rue du Camp, No 3. Agent E. L. NIMMO.

LE public est prié de se rappeler que cette Machine est la seule qui, se vendant à bon marché, opère les étoffes les plus épaisses et les plus fines et dans des conditions. Elle est supérieure à toutes celles de $100. TOUTES LES AUTRES ont trompé l'attente des acheteurs. On peut se référer à des centaines de personnes qui s'en servent.

### AU PUBLIC.

# AYA PANA BITTER

Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous avons consacré trente ans, nous ont amené à la solution d'un problème hygiénique que nous ne pouvons nous recommander au public.

[illegible]

Dépôt général: E. DESCHAMPS, X. LAMBERT. J. CAZAUX, [illegible]. M. GRANARY, Thibodeaux; W. G. HORTON, Avoyelles; Dr DESPORTES, [illegible]; J. ROTGE, Donaldsonville; J. GONDRAN, [illegible]; J. ST-GERMAIN, Plaquemines; N. LE BLANC, Mobile; L. LAUNOY, [illegible].

# BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus [illegible].

Dépôt général: F. SANCHO, 249, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. Succursale: W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS enc. Esplanade et Conde. [illegible].

### JAMES H. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM. Facteur de Coton et de Sucre, [illegible]. No 61, rue Carondelet.

### Changement de magasin.

EDWARD J. NATTES, marchand commissionnaire, a transporté son magasin du No 83, Vieille-Levée, au No 8, rue Tchoupitoulas, encoignure Commune.

### Cigares de la Havane.

800,000 CIGARES de la Havane, en Bureau, de toutes qualités, tels que: Regalia Britanica, Regalia de Londres, [illegible], Flor de Morales, Aclerto, Intimidad, [illegible], à vendre, à des prix modérés, par EDWD. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 8, enc. Commune.

### Cigares véritables de la Havane.

J'AI en magasin et je vendrai 600,000 cigares de la Havane, à des prix modérés, au gré des acheteurs. EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 8, enc. Commune.

### Miel.

44 TIERÇONS miel extra de Cuba, en magasin et à vendre par EDWD. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 8, enc. Commune.

### Fibre de Sisal.

30 BALLES, en magasin et à vendre par EDWD. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 8, enc. Commune.

### Miel.

25 BARILS miel extra de Cuba, en magasin et à vendre par EDWD. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 8, enc. Commune.

### Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, en grandes quantités. [illegible]. BLANCHIN & GIRAUD.

### INSTALLATIONS POUR GAZ.

HENDERSON & GAINES,

200, RUE DU CANAL,

FONT maintenant l'ouverture d'un assortiment complet d'INSTALLATIONS POUR GAZ, tels que lustres, flambeaux pour cheminées et consoles, etc., provenant des manufactures anglaises, françaises et américaines, aux plus bas prix comme dans les prix modérés.

Ces installations, si on le désire, seront faites sans frais additionnels.

### PLEYEL, WOLFF & Co. Facteurs de Pianos.

RECOMPENSES OBTENUES. MÉDAILLES D'OR AUX EXPOSITIONS DE 1827, 1834, 1839, 1844.

Hors de concours en 1849.

Médaille d'honneur à l'exposition universelle en 1855.

Messieurs PLEYEL, WOLFF & Co ayant eu connaissance que des contrefaçons de leurs instruments se vendaient aux États-Unis, [illegible] chacun de leurs Pianos qui est accompagné d'un certificat d'origine portant son numéro d'ordre et leur signature, [illegible]. Nouvelle-Orléans, 27 août 1860.

### Maison à louer.

La grande maison confortable, rue Bourbon, No 221, près Esplanade, convenant à une grande famille. S'adresser à L. DESSOMMES, Rue des Magasins, No 8.

### A LOUER.

Une propriété, rue Bourgogne, encoignure Champs-Élysées. Le rez-de-chaussée de la maison No 46, rue St-Louis, encoignure Treme. Une maison, rue Trémé, No 104, entre St-Louis et Toulouse. Une maison basse en bois, encoignure Orléans et Dauphine. Une maison basse en briques, No 281, rue Commune. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co., Nos 14 et 16, rue St-Louis.

### A LOUER.

Le magasin à cinq étages No 70 rue des Magasins, près de Poydras. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, Nos 14 et 16 rue St-Louis.

### MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square, balcon Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope, rue du Canal.

### A louer, le 1er octobre ou plus tôt, si c'est nécessaire,

Deux maisons neuves, à deux étages, avec toutes les améliorations modernes, y compris gaz, [illegible], situées à l'angle des rues Esplanade et Roman. Egalement, une grande résidence de famille, ayant huit chambres dans le haut, sur le chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Dorbigny. S'adresser à W. F. CHAPMAN, rue Carondelet, ou Chemin du Bayou, No 297.

VIN ROUGE—200 caisses vin rouge bon ordinaire, 20 barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement du navire Athens, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

MAQUEREAUX NOUVEAUX—60 barils gros maquereaux No 3; 50 barils maquereaux de rivage, No 3; 25 1/2 barils gros maquereaux, No 3; 100 caisses morues, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée.

### MAISON RILLIEUX & REGGIO.

NOUS avons reçu d'Europe et de New-York un bel assortiment de marchandises de printemps et d'été composé en partie des articles suivants:

Robes moirés soie à deux jupes et à volants, Robes grenadines, volants, Pompadour, Robes barèges à volants, haute nouveauté, Robes taffetas printanier à volants, Robes mousse, imprimées à disposition, Robes organdi à deux jupes, Robes jaconas à volants, [illegible], Jaconas imprimés pour robes, [illegible], Indiennes pour robes, [illegible], Toiles de ménage, [illegible], Services de table damassés, [illegible].

A MARBRES de Bourgogne, à vendre par E. TURPIN.